PETITION afin que Monsieur le Ministre CARLO DI ANTONIO

ABROGE les dispositions aberrantes de l'arrêté Royal du 27 avril 2007 **INTERDISANT AUX REFUGES DE SAUVER UN ANIMAL CONDAMNE A L' ABATTOIR** en l'achetant. Ces refuges fondés précisément pour sauver ces équidés ne peuvent faire autrement hélas pour arracher ces malheureux des tueries des abattoirs de procéder à leur achat.
Un boucher ne va pas décliner subitement une compassion pour ses victimes et les céder alors qu'il comptait dérober leur vie pour en tirer bénéfices !

Ces associations que le Ministre refuse hélas de reconnaître aujourd'hui comme des refuges protégeant des animaux n'ont pas à blêmir de honte de sauver ainsi ces équidés, animaux abandonnés par tous relégués dans la pénombre la plus humiliante et la plus cruelle qui est celle des carnages de la boucherie.

Photo :
cheval secouru de l'abattoir le jour de son sauvetage par 100 CHEVAUX SUR L'HERBE !

à renvoyer à l'asbl 100 CHEVAUX SUR L'HERBE Hameau de Géronsart, 52 -5660 COUVIN **Email : marc@100CHEVAUX.ORG**

NOM	PRENOM	LOCALITE	SIGNATURE	COMMENTAIRE